

- mettre en place des actions préventives (addictions, usage raisonné des réseaux sociaux...) : intervention en collèges une fois par semaine, ateliers initiation à la BD (à partir de l'ouvrage de Nicolas Bordier), soutien à la parentalité.

A noter que la CC peut prétendre à la prestation de service « jeunes » de la CAF, qui financera 50 % du poste pendant deux ans, et que le Conseil départemental a accordé une aide de 30 000 € pour les actions.

CENTRE AQUATIQUE :

Suite à la demande de résiliation du marché relatif à la fourniture de produits spécifiques aux piscines (chlore, neutralisateur...) par la société Océdis en raison de l'évolution du coût des matières premières, l'assemblée accède à la demande. Le marché sera repris par Dalkia à compter d'avril 2022 puisque la prestation est incluse dans le marché global de performance déjà signé.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS :

a) Les amis du Jauron et les amis de la vallée du Madet : ces deux associations font des demandes de subventions annuelles pour l'achat de matériel en vue de l'entretien des cours d'eau. Dans un souci de cohérence avec l'élaboration du Contrat territorial Litroux-Jauron, l'assemblée décide de leur allouer un forfait annuel de 200 € chacune à partir de 2022. Pour 2021 l'association Les Amis du jauron reçoit une aide de 200 € pour acquérir du matériel.

b) Amicale Laïque de Billom : l'assemblée valide le versement d'une subvention de 500 € à l'association pour l'organisation d'un évènement lié au centenaire de la naissance de Georges Brassens qui a eu lieu les 12 et 13 novembre derniers.

VOIE VERTE :

Accord pour signer l'avenant n°3 à la convention de prestation de service valant mandat de maîtrise d'ouvrage avec le PETR du Grand Clermont, Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole dans le cadre de la réalisation de la voie verte « Via Allier ». Cet avenant concerne une modification de coût demandé et supporté exclusivement par la métropole, pour des travaux supplémentaires sur Cournon.

RESSOURCES HUMAINES :

a) Création de poste : unanimité pour créer un poste d'adjoint territorial principal de 2^{ème} classe suite à un avancement de grade ainsi qu'un poste d'ETAPS principal de 2^{ème} classe pour un maître-nageur suite à une réussite à l'examen professionnel (un 2^{ème} maître-nageur a réussi l'examen mais le poste correspondant existe déjà).

b) Suppression de postes : suite aux créations ci-dessus, validation de l'assemblée pour supprimer un poste d'adjoint technique principal et deux postes d'ETAPS.

Le tableau des emplois est ainsi modifié en tenant compte de ces modifications.

c) Demande d'agrément d'emploi civique : l'assemblée accepte de demander un agrément de la collectivité auprès de l'agence du Service Civique pour une mission de 6 mois telle que définie : Soutien aux actions et manifestations programmées dans les domaines de l'action culturelle (et éducation artistique).

FINANCES :

Les sommes précédemment actées pour les attributions de subventions font l'objet d'une décision modificative n°3. De plus, l'assemblée valide une DM n°1 pour le PAE de l'Angaud relative à un supplément de taxe foncière.

DESIGNATION DE DELEGUES :

Dominique VAURIS remplace Jean-Pierre BUCHE en tant que représentant de Billom Communauté au CAUE.

QUESTIONS DIVERSES :

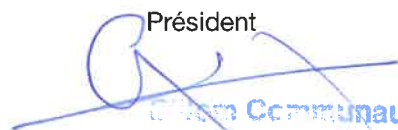
a) Attributions par le bureau communautaire, dans le cadre des **bourses « coup de pouce »** : 250 € à un jeune de Billom pour le permis de conduire et qui fera son action citoyenne au club de foot de Billom.

b) Le bureau a rejeté la proposition du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de la Dore relative à des travaux expérimentaux d'éradication de la renouée du Japon sur 30 ml à St-Bonnet, en raison du coût élevé de la prestation dont les résultats dans le temps ne sont pas certains.

Fait à Billom le 30 novembre 2021

Gérard Guillaume

Président



Billom Communauté
7, avenue Victor Cohalion
63160 BILLOM

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 29 novembre 2021 à la salle des fêtes de Trézioux sous la présidence de Gérard GUILLAUME.

Les points suivants ont été traités :

ECONOMIE :

Intervention d'Assemblia, concessionnaire, pour présenter le Compte Rendu Annuel à la Collectivité qui arrête les comptes au 31 décembre 2020. C'est l'occasion également de présenter les aspects administratifs, techniques et de faire un point sur l'état de commercialisation de ce parc d'activités. Le prix des terrains s'échelonne de 10 €/m² (secteur de remblais), à 34 €/m² (terrains agricoles) en passant par 19 €/m² sur les emprises archéologiques.

En 2020, le comité de pilotage a accepté les candidatures de M. Coutarel (1 428 m²), METALR (3 269 m²) et M. Comptour (Daniel Moquet) pour une option sur 3 804 m².

A ce jour, plus aucune parcelle n'est disponible à la vente.

CULTURE :

Projet Educatif, Artistique et Culturel : voici la 4^{ème} année où le service culture met en œuvre son PEAC avec pour thématique "Osons dire, écrire, faire" en 2021 comme en 2020, après deux années autour de "Si t'es jardin".

Malgré la crise sanitaire, en 2020/2021, ce sont 5 000 personnes qui ont pu bénéficier des interventions, (contre 6 000 en 2019/2020), essentiellement le jeune public (0-16 ans) et le public en marge dit "isolé" ou en réinsertion.

Ont été proposés aux jeunes du territoire - en temps et hors temps scolaires - d'une part des ateliers de pratiques artistiques et culturelles avec des artistes professionnels en résidence, dans les domaines de l'écriture, du théâtre, des arts plastiques, ou encore de l'architecture/urbanisme/design et d'autre part des temps de diffusions diverses comme par exemple l'exposition "Fantaisies végétales" qui a voyagé dans diverses écoles, un filage et une représentation scolaire d'un spectacle de cirque, une exposition sur les arbres en partenariat avec les autres services de l'intercommunalité, 26 séances de lectures à voix haute, des projections de courts-métrages, des représentations de cirque sous chapiteau, représentation d'un spectacle « jardins », projet inter-générationnel « On pense à vous » entre des écoles et des établissements pour personnes âgées.

Par ailleurs, le grand public a pu bénéficier de diffusions telles que des concerts, des spectacles de cirque, des lectures musicalisées, des courts-métrages et d'une exposition sur l'architecture.

Sur l'année écoulée, l'ensemble de ces actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle a mobilisé un budget de 59 440 € dont 17 833 € pour Billom, le reste étant supporté par la DRAC, la Région et le Département.

La 4^{ème} saison poursuivra la mise en place d'actions culturelles et artistiques en collaboration avec différents services de Billom Communauté : enfance/jeunesse, « Plan climat », Pays d'Art et d'Histoire, réseau des bibliothèques, école intercommunale de musique.

C'est ainsi qu'interviendront : une artiste plasticienne avec 6 classes de CE2 et CM2 et les résidents de la maison du Quai de Billom ; le chef de chœur de la grande chorale de la Coopé avec des élèves de CM1/CM2 de Billom et St-Dier et les chorales de Billom et St-Dier ; des vidéastes, comédienne et autrice pour la réalisation d'un film documentaire avec l'ESAT d'Escolore ; un « dessinateur reporter » ; un artiste en musique assistée par ordinateur et une autrice pour des ateliers d'écriture « engagés » avec des CM1/CM2, la Maison des solidarités et la Maison du Quai ; des soirées culture et transition écologique avec des ateliers dans les écoles ; des lectures théâtralisées et 19 projections avec Ciné-parc (ciné-goûters, courts-métrages)

Le budget total s'élève à 65 597 € et est aidé par l'Etat à hauteur de 26 000 €, la Région 8 000 €, le Conseil départemental 2 000 €, ce qui laisse un reste à charge d'environ 29 598 € pour Billom Communauté.

Par ailleurs, Billom Communauté participera à hauteur de 15 000 € au projet « Culture et santé » porté par l'ESAT d'Escolore sur un projet total de 50 165 €.

COORDINATION JEUNES : une coordinatrice jeunes est arrivée à Billom Communauté le 1^{er} septembre. Afin de rendre visible ce nouveau service, Laëtitia a créé une nouvelle identité appelée Bi'Kigai.

Les actions qui vont être mises en place sont regroupées en trois missions :

- coordonner des actions collectives (création d'un réseau ados, organisation du 1^{er} forum de jobbers à Egliseneuve le 26 mars, organisation d'un chantier de jeunes de 15 jours en juillet 2022 avec l'association Concordia, soutien à un groupe de jeunes de Trézioux...)

- faciliter l'accès aux droits des jeunes : présence sur les réseaux sociaux (posts sur facebook, vidéos interviews pour valoriser les actions des jeunes, affiliation à promeneurs du Net), identifier des ambassadeurs Bi'kigai dans chaque commune pour servir de relai.